

Centre Communal
d'Action Sociale
NJ/VG**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 2 décembre 2022**Nombre de membres élus : 13
En exercice : 13
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Votants : 12**L'an deux mille vingt-deux
et le deux du mois de décembre
à dix heures trente**Date de convocation : 21 novembre 2022

Le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie du Lavandou sous la présidence Monsieur Gil BERNARDI, Maire du Lavandou et Président du CCAS.

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : M. BERNARDI Gil, Mme JANET Nathalie, Mme CERVANTES Frédérique, Mme CHRISTIEN Nathalie, M. ROUX Cédric, M. COLLIN Gilles, Mme LOIRE Catherine, Mme ROIG Julie, Mme ALESSANDRONI Danièle, Mme CARLETTI Monique, Mme TRAINI Nicole, Mme VANDELDELDE Damienne.

ABSENTS EXCUSES : Mme DUMONT Rosalba.

PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE FRAIS D'OBSEQUES

Les services du Centre Communal d'Action Sociale ont eu connaissance du décès de Monsieur Pierre VELSCH le 25 septembre 2022 et souhaite honorer son engagement au sein de la commune du Lavandou.

Considérant qu'il convient, à ce titre, de soutenir financièrement la famille dans la prise en charge des obsèques et des frais inhérents, il est proposé au conseil d'administration de prendre en charge le restant dû des frais d'obsèques.

Le Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré

A l'unanimité (12 voix pour)

DECIDE la prise en charge par le budget du Centre Communal d'Action Sociale du montant des frais d'obsèques restant dû de Monsieur VELSCH, pour un total de 1487 € (mille quatre cent quatre-vingt-sept euros).

**FAIT AU LAVANDOU, les JOUR, MOIS et AN que DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,**

Pour le Président et par délégation,

**LA VICE-PRESIDENTE
Nathalie JANET**

